

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	61 (1932)
<b>Heft:</b>	8
<b>Rubrik:</b>	Examens de renouvellement du brevet de capacité

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Je me suis laissé dire que, dans l'intention de la Direction de l'Instruction publique, le nouveau programme ne comporte pas une formule à tout jamais immuable, mais qu'il est un essai. Voilà qui me plaît, parce que j'y vois — est-ce témérité? — une invitation expresse, adressée au corps enseignant, de l'éprouver, de le juger et de collaborer, s'il y a lieu, à son amélioration, par des remarques précises.

Ainsi, M<sup>me</sup> Thévoz estime que le programme de calcul est trop chargé. Très bien. Je suis sûr qu'il n'est pas un seul membre du corps enseignant qui n'ait une opinion là-dessus. Moi, par exemple, je connais plusieurs institutrices qui parviennent assez facilement à réaliser ce que M<sup>me</sup> Thévoz estime normalement impossible. Comment en sortir? Il faudrait simplement que tous mes collègues, à l'exemple de M<sup>me</sup> Thévoz, prennent la peine de donner leur avis afin qu'on voie si, de fait, ce programme de calcul est incontestablement trop chargé. Et ainsi des autres branches.

Je ne souhaite pas à la Rédaction du *Bulletin* d'avoir à rédiger un questionnaire complet sur ces points discutés et à l'envoyer à tout le corps enseignant. Mais peut-être la Rédaction accepterait-elle de dépouiller la correspondance que chacun lui adresserait librement à ce sujet et d'en tirer des conclusions. Par cette manière de faire non officielle, mes collègues et moi nous pourrions parler plus à notre aise et nos dirigeants se trouveraient par là encore mieux au courant des faits scolaires, ce qu'ils désirent certainement. OMAR.

*Note de la Rédaction.* — Nous nous mettons très volontiers à la disposition du corps enseignant pour recevoir ses suggestions, les étudier et, éventuellement, les publier. L. B.

**Instituteurs et institutrices, votre organe sera ce que vous le ferez. Si vous pensez qu'il n'est pas ce qu'il devrait être, c'est à vous de l'améliorer. Envoyez-nous le résultat de vos lectures, de vos réflexions, de vos observations et de vos conversations.**

---

## **Examens de renouvellement du brevet de capacité**

*Dessin d'illustration pour 1932 (sujets à l'étude).*

1. Une leçon de calligraphie. Explication au tableau du tracé des majuscules, selon le type N<sup>o</sup> 1 des modèles proposés.
2. Même sujet, lettres minuscules et chiffres.
3. L'écusson fribourgeois. L'écusson genevois, l'écu en forme de tuile (partie inférieure en demi-cercle, partie supérieure horizontale). Les hachures conventionnelles à ces deux armoiries.
4. La crosse de Bâle, le faisceau de St-Gall, les clés d'Unterwald.
5. Division du cercle en six parties égales. Composer un jeu de fond par répétition de l'hexagone, éventuellement combiné avec répétition de carrés, de rectangles ou de triangles.

Expliquer, par le dessin, les courbes de niveau en plan et en élévation.

7. Expliquer la différence entre un croquis coté et un croquis perspectif. Sujet : Une pyramide régulière à base carrée reposant sur le sol par sa base. Son sommet situé perpendiculairement sur le milieu de la base. Hauteur égale à la longueur du côté de base  $\times$  2.

8. Dessiner quelques schémas de décos de jeux de fond.  
9. Décorer une boîte cylindrique : son couvercle, sa surface latérale.

10. Décorer un abat-jour. Partie supérieure conique, partie inférieure cylindrique.

11. Dessiner quelques formes typiques de toits de chez nous.

12. Le bec des oiseaux, quelques formes caractéristiques.

13. Vous voulez commander une étagère à votre menuisier.

Exprimez-lui par un croquis ce que vous désirez.

14. Sur une route en ligne droite, deux automobiles partent en même temps du même point. La première roule à une allure de 30 kilomètres à l'heure, la seconde à une vitesse de 45 kilomètres à l'heure. A quelle distance se trouveront-elles l'une de l'autre au bout de 5 heures. Illustrer graphiquement ce problème.

15. Divers types de clôtures : grille, grillage, barrière en bois, haie, treillages, murs, etc.

16. Comparer graphiquement et à l'échelle, des montagnes de 1,000, 1,500, 2,000, 2,500, 2,800, 3,000, 3,500 et 4000 mètres de haut.

17. Mots demandant une explication dessinée, tirés d'un chapitre d'un des manuels scolaires, au choix du candidat.

*N.-B.* — Pour l'examen, les candidats sont priés de présenter leurs croquis.

Les N°s 7 et 13 ne concernent pas les institutrices.

Fribourg, le 3 mai 1932.

*Le Conseiller d'Etat, Directeur :*  
E. PERRIER.

---

## SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

---

### Inscriptions aux cours de gymnastique et de natation

Par ordre du Département militaire fédéral, la Société suisse des maîtres de gymnastique organise, dans le courant de l'été 1932, à l'intention des participants de langue française, les cours ci-après :

1. *1<sup>er</sup> degré, pour instituteurs et institutrices.*

A Colombier, du 1<sup>er</sup> au 4 août. Direction : B. Grandjean, Neuchâtel, G. Tschoumy, Porrentruy.

2. *II<sup>me</sup> et III<sup>me</sup> degrés, garçons, pour instituteurs.*

A Yverdon, du 25 juillet au 6 août. Direction : A. Huguenin, Lausanne, E. Bory, Yverdon.

3. *Pour tous les degrés, pour instituteurs et institutrices placés dans des circonstances défavorables, sans halle de gymnastique.*

A St-Imier, du 25 au 30 juillet. Direction : S. Wicht, Léchelles, Robert Tharin, Bex.

4. *Même cours que N° 3, pour le Valais.*

A Monthey, du 17 au 23 octobre. Direction : Ch. Bertrand, Monthey, W. Montandon, St-Imier.